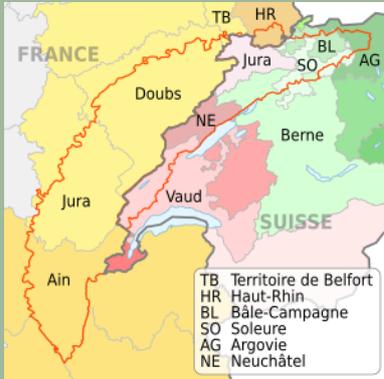


LE LYNX

DANS LE MASSIF JURASSIEN



Depuis 2009, le lynx est une espèce protégée, presque deux tiers de leur population sont concentrés dans le massif du Jura soit environ 100 lynx. Mais malgré leur faible nombre, une grande partie d'entre eux meurt pour différentes raisons. Principalement par des accidents de voiture, 6 lynx du massif du Jura sont morts lors d'accidents de la route soit 6,5% de leur population régionale. Mais certains d'entre eux meurent aussi de braconnage,



qui est passible de 3 ans de prison et 150000 euro d'amende. Ces chiffres sont plutôt inquiétants, s'ils devaient s'accroître cela signifierait peut-être la fin des lynx dans le massif jurassien et peut-être même en France. Dans les documents, les endroits étudiés sont la RN57, une nationale reliant Mamirolle à Jougue, une route très empruntée notamment par les frontaliers, ainsi que Morteau et Quingey deux villages du Doubs. Pour Morteau la cause de mortalité des lynx est due au trafic routier et aux accidents, contrairement à Quingey qui est un cas de braconnage.



Suite à cette situation 3 types d'acteurs sont entrés en jeu : ceux qui vont défendre et protéger le lynx comme le centre Athénas qui a été le premier à réagir et exprimer sa colère ou l'association de défense des animaux : Humanimo qui poursuit judiciairement les braconniers. Ceux qui ont un avis neutre : les services de l'Etat comme l'Office Française de la Biodiversité qui s'occupe de la gestion et la préservation des espaces naturels. Et enfin, ceux qui ne défendent pas les causes du lynx et les trouvent même trop nombreux : La Fédération Française de chasse.



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ



Fédération Départementale des Chasseurs

La cohabitation des lynx et des activités humaines est-elle possible ? Chaque acteur a son point de vue et des arguments pour défendre leur opinion. Pour que cela soit possible, il faudrait peut-être mettre en place plus de dispositions envers la protection des lynx. Ce problème récent pose beaucoup d'interrogations et de désaccords.



Liloue Gillard 2nde1

